

L'association : est-ce fait pour moi ?

Amélie DESCHAUMES, Membre du bureau exécutif CJEC et présidente du CJEC Bourgogne

Plus de 16 % des adhérents du CJEC exercent leur progression dans le cadre d'une association d'experts-comptables, pourcentage qui ne fait que croître depuis quelques années. C'est donc un nombre important de jeunes confrères qui rencontrent des problématiques spécifiques, sans forcément trouver l'aide nécessaire pour les résoudre. Aussi, le CJEC s'est fixé comme orientation depuis 2014 de travailler cette thématique de « l'intégration d'un groupe d'associés » avec pour finalité de proposer à ses membres des outils adaptés à cette forme d'installation.

Mais pour apporter un accompagnement spécifique, il est important de bien cerner les motivations qui poussent certains d'entre nous à vouloir rejoindre une communauté d'associés.

Vouloir faire un inventaire exhaustif de ces motivations serait prétentieux, les classer selon un ordre particulier serait inapproprié. Toutefois, nous avons essayé de les regrouper au travers de quatre grandes idées maîtresses.

L'une des motivations principales repose sur les compétences de chaque associé. La complémentarité de chacun sera une source de valeur ajoutée indéniable pour le cabinet.

Certains seront des techniciens souhaitant demeurer au cœur des dossiers clients, d'autres assureront le développement commercial du cabinet ou s'investiront dans les instances ou les syndicats ; d'autres enfin privilégieront la gestion interne du cabinet en s'attelant notamment à des fonctions telles que la gestion des RH ou encore la gestion du poste client.

Ce qui est certain, c'est que chacune de ces missions devra être menée pour assurer la pérennité de la structure. Une association permettra alors à chacun de s'épanouir au travers de fonctions transversales ou techniques dans lesquelles il se sent bien et surtout dans lesquelles il est compétent ! Le risque à prendre en compte ici est la juste mesure de l'apport de chacun au « pot commun » qu'il conviendra de définir dès l'origine du projet d'association.

Ensuite apparaît l'approche stratégique du cabinet. Dans une profession en pleine mutation et un environnement en perpétuelle évolution, le regard croisé de plusieurs associés peut s'avérer un atout précieux pour définir au mieux les axes de développement stratégique du cabinet. S'associer c'est avant tout écouter, échanger et confronter ses idées. Pour un jeune confrère, cette faculté de partager à plusieurs la réflexion et donc le poids de la décision est rassurant.

En outre, l'exercice à plusieurs permet une ouverture d'esprit qu'il est difficile de cultiver en étant seul. Cette ouverture d'esprit s'intensifie d'ailleurs avec le mélange des générations et des personnalités, l'expérience, la prise de recul, les échecs et les réussites de chacun, sans oublier l'innocence et la fraîcheur du jeune confrère !

Aussi faudra-t-il être à l'écoute de chacun et ne pas rester arrêté sur ses positions...

L'aspect économique et financier est également un moteur récurrent pour rejoindre une association d'experts-comptables, on ne peut le nier.

Comme pour toute transmission d'entreprise, être plusieurs permet de bénéficier d'un véritable effet de levier afin de palier à des problématiques de prix et/ou de financement qui n'auraient pas pu être résorbées en étant seul.

C'est aussi et souvent le « prix à payer » pour s'offrir des conditions d'exercice facilitées via un fonctionnement, une clientèle, des réseaux et des process internes déjà existants.

L'association rassure également, de par son partage du risque financier et donc de l'implication nécessaire de chacun, mais aussi par une passation facilitée et à moindre risque si les associés la préparent suffisamment dans le temps, tant à l'égard des clients que des équipes.

Pour terminer, comment ne pas évoquer l'aspect humain, socle de la réussite de toute association.

S'associer c'est avant tout des Hommes et des projets de vie ! C'est ne pas être seul, partager, s'entraider en offrant la faculté de pouvoir se reposer sur les autres en cas de coup dur qu'ils soient professionnels ou personnels. C'est fêter ensemble les réussites et les satisfactions, et aussi se relever ensemble des échecs et des déceptions.

Enfin, et à l'instar d'autres professions, s'associer est un moyen pour assurer un équilibre entre vie privée et vie professionnelle, véritable argument commercial pour la nouvelle génération.

En conclusion, Henry Ford disait : « Se réunir est un début : rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite ». Alors donnons à nos jeunes confrères qui souhaiteraient s'associer, les clés de leur future réussite !